



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Epidémie de dengue à La Réunion.

Question écrite n° 21038

Texte de la question

Mme Ericka Bareigts alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'épidémie de dengue sévissant à La Réunion depuis plus de 18 mois. Malgré les nombreuses alertes de Mme la députée et celles d'autres parlementaires réunionnais depuis près d'un an et demi, malgré celle formulée par l'Organisation mondiale de la santé au printemps 2018, le bilan de l'épidémie ne cesse d'augmenter. L'assurance, il y a un an, par le Gouvernement, d'une éradication de l'épidémie pour la rentrée scolaire 2018-2019 et le déclenchement du plan ORSEC, l'envoi de quelques cinquante agents de la sécurité civile - qui auraient pu être formés à La Réunion - à l'image des quelques autres dispositifs ont été, comme il était prévu, malheureusement vains. Au 9 juin 2019, l'Agence régionale de santé comptabilise plus de 23 000 cas confirmés, 71 000 cas cliniquement évocateurs et 15 décès. Sur les seuls cinq derniers mois, 16 000 cas confirmés, 1 700 passages aux urgences 45 000 cas cliniquement évocateurs et 9 décès. Rappelons que le Chickungunya, il y a moins de quinze ans avait touché 244 000 personnes, provoqué 514 hospitalisations, le décès de 203 personnes et la destruction massive de la biodiversité du fait des recours utilisés durant cette période. Si l'hiver austral va permettre de contenir durant deux à trois mois l'épidémie, nul ne peut douter, au regard du nombre de personnes infectées, que l'épidémie décuplera au retour de l'été avec un rythme exponentiel permettant de craindre une contamination se rapprochant de celle connue durant la crise du Chickungunya. Elle demande quelles mesures efficaces et rapides, inoffensives pour la santé humaine et la biodiversité, le Gouvernement va prendre pour enrayer l'épidémie de dengue d'ici la fin de l'hiver austral.

Texte de la réponse

Le Gouvernement et l'ensemble des acteurs de la lutte contre les arboviroses sont fortement mobilisés depuis la première vague épidémique de dengue sur le territoire de La Réunion. Un retour d'expérience a été organisé au mois de septembre 2019 afin de tirer tous les enseignements de la seconde vague épidémique, notamment en terme de stratégie de lutte anti-vectorielle, de doctrine d'emploi des renforts locaux et nationaux ainsi que pour la prise en charge des personnes atteintes par la maladie. L'agence de santé Océan Indien et la préfecture réalisent des actions de communication et des actions de prévention auprès de la population notamment pour la sensibiliser sur les actions individuelles qui contribuent à limiter la prolifération des moustiques. En complément de l'implication des particuliers, la mobilisation des collectivités territoriales sur les enjeux de salubrité publique et de ramassage des déchets est essentielle à l'efficacité de la stratégie de lutte contre la prolifération vectorielle mise en place. L'agence nationale de santé publique assure la surveillance épidémiologique de la maladie. Des travaux de modélisation ont été menés par l'Institut Pasteur afin d'anticiper une éventuelle troisième vague épidémique et mettre en place une réponse adaptée et correctement dimensionnée. La situation est suivie au niveau national par le centre opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales du ministère de la santé.

Données clés

Auteur : [Mme Ericka Bareigts](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21038

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2019](#), page 6027

Réponse publiée au JO le : [29 octobre 2019](#), page 9638